

Travaux de renforcement du collecteur d'assainissement et de rénovation du réseau d'eau potable situés boulevard Paul Hérault à Cognin

Avenant n° 1 au marché F16031

Avril 2017

ENTRE

La Communauté d'agglomération Chambéry métropole Cœur des Bauges, située 106 allée des Blachères – CS 82618 - 73026 Chambéry cedex, représentée par son vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, Monsieur Jean-Maurice VENTURINI,

d'une part,

ET

Le groupement d'entreprises EIFFAGE GENIE CIVIL Ets GAUTHEY / MAURO, dont le mandataire est l'entreprise EIFFAGE GENIE CIVIL Ets GAUTHEY située 210 rue Aristide Bergès - 73490 LA RAVOIRE, titulaire du marché n° F16031 pour les travaux de renforcement du collecteur d'assainissement et de rénovation du réseau d'eau potable situés boulevard Paul Hérault sur la commune de Cognin

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

RAPPEL DU MARCHE INITIAL

Lors de la commission d'appel d'offres en date du 26 mai 2016, le marché a été attribué au groupement d'entreprises EIFFAGE GENIE CIVIL Ets GAUTHEY / MAURO pour un montant global et forfaitaire, de 489 701,01 € HT dont 87 804,13 € HT pour la rénovation du réseau d'eau potable et 401 896,88 € HT pour le renforcement du collecteur d'assainissement.

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant n° 1 a pour objet les travaux complémentaires effectués dans le cadre du marché F16031.

Ces travaux complémentaires concernent les travaux de surlargeur d'enrobés consécutifs à une mauvaise structure de voirie.

ARTICLE 2 – MONTANT DE L'AVENANT

La surface en surplus par rapport au marché est de 445 m² au prix contractuel de 32,77 €/m².

Les travaux complémentaires entraînent une plus-value de 14 582,65 € HT, ce qui représente une augmentation de 2,98 % du montant initial du marché.

ARTICLE 3 – NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	Réseau d'eau potable	Collecteur d'assainissement	TOTAL
Montant initial	87 804,13 € HT	401 896,88 € HT	489 701,01 € HT
Montant de l'avenant n°1	<u>2 614,69 € HT</u>	<u>11 967,96 € HT</u>	<u>14 582,65 € HT</u>
Nouveau montant du marché	90 418,82 € HT	413 864,84 € HT	504 283,66 € HT

ARTICLE 4 – AUTRES CLAUSES

Les clauses du marché initial non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

Pour l'entreprise
EIFFAGE GENIE CIVIL Ets GAUTHEY

Pour Chambéry métropole Cœur des Bauges